

Vivre au Gros-Morne

n°2

Bulletin Municipal



Intempérie

Solidarité chez Nous



Insertion

38 jeunes recrutés par la Mairie



Nutrition

Partenariat avec le Ministère de la Santé



Gros-Morne commune de Valeurs !



Dissidence

Paul BEDOT Chevalier de la
Légion d'Honneur



S o m m a i r e

- 3** L'histoire d'un chevalier
- 4** Nouveau programme santé
- 5** CPL une solution d'avenir
- 6** Christelle BOROT
Nouveau Maire Junior
- 7** Réunion avec les sinistrés
Comité de quartier du glotin
- 8** Intempérie du 05 mai
- 9** Kits de survie et d'urgence
- 10** Solidarité gwo-mon
- 11** Insertion des jeunes
Gare à la dengue
- 12** Fête des plantes N°13
14 juillet 2009
- 13** Gros-morne
rencontres culturelles
- 14** Travaux
- 15** Espace de l'opposition
- 16** Section sportive du Collège Euzhan PALCY

Directeur de la publication :
Albert JEAN-ZEPHIRIN, Maire

Directeur adjoint de la publication :
Carine CABOT, Adjointe au Maire,
déléguée à la communication

Conception-Réalisation, Maquette :
Tedd ETILE

Rédaction :
Valérie MARIE-CALIXTE, Alain BEDOT,
Christlain PIERRE, Philippe PIRER, Carine CABOT, Tedd ETILE.

Photos :
Fred DEGONZAGUE, V-Y, Clotaire BERTIN,
Service Communication,
Droits Réservés

Contact :
Mairie du Gros-Morne : 0596-67-50-11
Service Communication : poste 237

Édition :
Imprim'flash



Albert JEAN-ZEPHIRIN
Maire du Gros-Morne

Chers Administrés,

Certains d'entre vous sont durement touchés par les conséquences de la Crise économique et sociale. De plus, les événements climatiques du mois de mai ont fragilisé beaucoup de familles. En effet, le 5 mai 2009, est une date qui restera gravée dans notre mémoire collective. Notre commune n'a jamais été aussi touchée par des intempéries. Nous avons chiffré plus de 7000 000 d'euros de travaux pour les routes communales et certains d'entre vous auront à effectuer de coûteux travaux de confortement pour leur habitat. Nous mettons tout en œuvre afin de leur faciliter l'accès aux aides financières. En ce sens, nous vous informons qu'un arrêté de « catastrophes naturelles » vient d'être pris par le gouvernement, ce qui facilitera les procédures d'indemnisation.

Pendant cette période, tous les services communaux se sont remarquablement mobilisés afin de venir en aide à la population ; qu'ils en soient remerciés ! Notre solidarité gros-mornaise s'est pleinement exprimée, en témoignent les différents « koudmen » organisés sur le territoire pour venir en aide aux familles sinistrées : désenclavement à croix-girin, la vierge...

Cette valeur de solidarité est essentielle si nous voulons affronter et transcender nos difficultés. Cette valeur de solidarité et de civisme doit être transmise à nos jeunes en quête de repères dans une société en mutation.

Dans cet esprit, le conseil municipal junior a officiellement été installé le dimanche 28 juin 2009 avec à sa tête une maire junior : Christelle BOROT. Ainsi, nous mettons à disposition des jeunes un espace démocratique où ils pourront contribuer au mieux vivre ensemble au Gros-Morne, tout en continuant à les accompagner. D'autre part, votre épanouissement culturel est une de nos priorités. A ce titre, nous constatons que vous êtes de plus en plus nombreux à assister aux manifestations et rencontres diverses organisées par les associations ou la municipalité. C'est très encourageant car c'est Ensemble que nous réussirons à animer notre commune.

Pour finir, nous félicitons tous les gros-mornais lauréats aux examens et concours de l'année 2009, singulièrement DOLLY Jean Charles, pompier volontaire de la ville du gros -morne qui a été reçu à l'examen de chef de service sécurité incendie et assistance à personnes et vous souhaitons de bonnes vacances 2009 !
Ansam ansam kolé tèt kolé zépol pou nou alé douvan !

Le Maire Albert Jean-Zephirin
et son équipe

L'histoire d'un Chevalier...

BEDOT Paul combattant émérite de la deuxième guerre mondiale



C'est avec une grande joie et beaucoup de sincérité que je vous donne un aperçu du parcours du combattant me concernant durant la Deuxième Guerre mondiale 1939-1945 à la Martinique.

Pendant que j'étais en congé budgétaire illimité, la rumeur publi-

que faisait comprendre que l'amiral Robert était en Martinique pour gouverner ; cette annonce était vraie. Quelque temps après, les mots liberté, égalité, fraternité étaient remplacés par « travail, famille, patrie ». Suite à un arrêté de l'amiral Robert les cartes d'alimentation étaient distribuées dans chaque famille.

À l'appel du général de Gaulle, tous les soldats de la nation française dans les armées de terre, de l'air et la marine, étaient invités à se rendre dans les îles. La guerre continuait et il fallait défendre la patrie.

Tous ceux qui parlaient de dissidence ont été arrêtés par la police et envoyés dans les camps de Balata. Un jour je suis descendu à Trinité, j'ai observé 5 jeunes hommes qui discutaient sur un voyage qu'ils devaient faire à la Dominique ; je me suis rapproché et leur ai demandé s'il y avait une place pour moi ; ils m'ont dit oui, car il fallait six personnes dans le canot ; ils m'ont donné l'heure de départ (1h du matin) le prix et le lieu d'embarquement (Cosmy).

Le soir même, il y avait une veillée mortuaire à

200m de la maison familiale ; mon frère était présent ; je lui ai dit que je devais partir assez loin avec des amis ; il m'a accompagné sur 2km, il me conseilla de retourner à la veillée, je refusai.

Avant de se séparer je lui ai donné mon chapeau de feutre noir et il me donna son chapeau bakoua ; on avait chacun un souvenir de l'autre. Il me restait 9km à faire, avant d'arriver à Trinité où m'attendaient les 5 autres voyageurs ; nous sommes partis à l'heure prévue.

Vers 6h du matin, à mi-chemin entre la Dominique et la Martinique, un canot à moteur avec à son bord 2 douaniers, nous ont arrêtés après quelques questions ; notre canot a été remorqué à Trinité direction le poste de police.

À notre arrivé, les habitants de Cosmy couraient, criaient de mécontentement et de colère car les douaniers nous empêchaient de partir en dissidence.

Voyant cela, le commissaire a ordonné notre libération et demandé qu'on retourne à notre domicile, tout cela pour mieux nous appréhender par la suite. Je suis resté assis sur un banc en face de l'ancien hôpital jusqu'à 18 h.

Le même jour j'ai vu arrivé 2 de mes compagnons. Ils m'ont dit : nous repartons estu d'accord ?

j'ai répondu : « oui ». Nous avons récupéré d'autres collègues en route en passant par les champs de cannes

à St-Marie et nous sommes arrivés au Marigot.

Nous avons passé la nuit dans une cabane de pêcheurs ; car nous avions peur de la police.

Vers 8 h un canot revenait de la Dominique ; le propriétaire nous a indiqué un endroit où l'attendre. Vers 16 h nous arrivons à la Dominique, dans le petit village de Fonds St Jean. J'ai échangé de l'argent français que j'avais eu de la vente de mon cheval contre de l'argent anglais, et un guide nous a conduit jusqu'à Roseau. Tous les matins je répondais à l'appel et chaque semaine je touchais un dollar puisque j'avais accompli mon service militaire.

Après 3 mois passés à la Dominique, la Martinique à son tour entra en dissidence ; nous retournons alors au pays.

Ceux qui étaient bons pour le service ont signé un engagement pour la durée de la guerre à Royan. Après 3 mois passé en Martinique, je suis à mon tour parti pour la France. Le 13 janvier 1946 je suis revenu au pays ; j'y ai travaillé et fondé un foyer.

Je suis fier d'avoir défendu ma patrie, fier d'avoir accompli mon devoir.

Vive les dissidents et anciens combattants !
vive la Martinique !
Vive la France !

Paul BEDOT

Avis à la population

Le Maire de la ville du Gros-Morne informe les parents d'élèves, qu'à partir du premier septembre 2009, les frais de restauration scolaire sont fixés à 2,30 euros par jour. D'autre part il informe que la période de paiement de ces frais pour le premier trimestre de l'année 2009-2010 est le suivant :

- du 31/07 au 04/09/09 pour le mois de septembre (36,80€)
- Du 01/10 au 09/10/09 pour le mois d'octobre (32,20€)
- Du 03/11 au 10/11/09 pour le mois de novembre (35,50€)
- Du 01/12 au 10/12/09 pour le mois de décembre (25,30€)

Le paiement s'effectuera les jours ouvrables du lundi au vendredi, de 6h30 à 11h00 au Service Education.

Nutrition

Signature d'un nouveau programme Santé

Réunion bilan et perspective avec le CRES Martinique

La ville du Gros-Morne et le Comité régional d'éducation pour la Santé (CRES) ont organisé une réunion bilan du programme « écoles carambole » jeudi 29 juin 2009.

De nombreuses actions ont été menées auprès des élèves âgés de 3 à 15 ans scolarisés dans une école maternelle, élémentaire ou au collège Euzhan PALCY. Débuté en 2005, Le programme « écoles carambole » a englobé deux manifestations principales « Gros-Morne Ville Santé » le 17 septembre 2007 et « Randonnées Carambole » le 14 décembre 2008.

L'objectif était de permettre à tout un chacun de se refamiliariser avec les produits locaux (fruits et légumes) et de favoriser une alimentation équilibrée et saine. La pratique d'une activité physique a été mise en avant en complément d'un bon équilibre alimentaire.

Les élèves, les agents municipaux et le personnel éducatif ont pu bénéficier d'une formation à la nutrition.

Du programme « écoles carambole » au PNNS



Bilan des opérations « écoles carambole » sur la Martinique et la Guadeloupe



Philippe PIRER adjoint au Maire en compagnie des représentants du Ministère de la Santé

La signature de la Charte Ville active du Programme National Nutrition Santé (PNNS) entre le Ministère de la Santé et la municipalité du Gros-Morne a été l'élément marquant de cette rencontre. Ce plan PNNS permettra de lutter d'avantage contre le surpoids et l'obésité infantile et favorisera l'alimentation équilibrée pour les plus jeunes. Plusieurs ateliers seront mis en place et permettront de favoriser l'équilibre nutritionnel, l'activité sportive et la consommation de produits frais et d'eau non aromatisée. Ce projet à caractère intergénérationnel touchera les plus jeunes mais aussi leurs parents et grands-parents et, a pour objectif de concilier Plaisir et activités, Plaisir et nutrition. Les messages du représentant du minis-

tère de la santé sont divers : sortir de l'arbitrage militaire des régimes au profit d'une hygiène de vie agréable et efficace, réaffirmer l'importance que joue l'alimentation dans la santé de tout un chacun et alerter sur l'inefficacité de certaines pratiques et surtout de la dangerosité de certains médicaments ou compléments alimentaires destinés à aider les gens à maigrir.

Il faut « allier la Santé avec le plaisir de vivre afin que les notions de nutriments puissent être appliquées dans la vie quotidienne ».

Ce nouveau programme place la Commune du Gros-morne au statut de Ville pilote de ce projet en Martinique et la mettra en relation avec toutes les autres Villes Pilotes Antilles-Guyane et Métropolitaines.

Pour clôturer cette réunion, une collation « Nutrition Santé » a été offerte.

38 jeunes recrutés par la Mairie

Une volonté manifeste de donner un coup de pouce aux jeunes de la commune



Les jeunes ont été affectés dans différents services notamment aux Jardins du Gros-Morne

En partenariat avec la Mission Locale de la Cabesterre, La Ville a recruté 38 jeunes sur la base des contrats « CAE » (contrat d'accès à l'emploi). Dans une première phase, 40 jeunes âgés de 18 à 25 ans, ont été présélectionnés et accueillis en immersion durant deux semaines. Il s'agit véritablement d'une opération « coup de pouce » destinée notamment à proposer

une alternative aux jeunes en difficulté d'insertion ; de les accompagner dans la définition de leurs projets professionnels. Ces jeunes gros-mornais bénéficieront, en plus d'une véritable expérience professionnelle, de formations qualifiantes. L'Etat participe à hauteur de 85% au paiement des salaires.

Prévention

Gare à la Dengue !

Action de sensibilisation contre la dengue

à l'école de Rivière Lézarde

La dengue est une maladie dangereuse et surtout contagieuse pouvant tuer l'homme dans sa forme « hémorragique ». Elle est causée par ce petit insecte buveur de sang : le moustique « *Aedes aegypti* ». Le 11 Juin 2009, deux techniciens du service de démoustication de la DSDS ont été les acteurs d'une journée d'information à l'école de Rivière Lézarde. Les enfants, leurs parents et les agents d'animation de l'école ont été sensibilisés sur les dangers que représente cet insecte.

À travers un questionnaire, les enfants étaient plongés dans le monde du moustique : comment ils se prolifèrent ? Dans

quels lieux ? Pourquoi s'en protéger ? Quelles réactions provoque une piqûre de ce moustique ?

Les différents lieux où ces dangereux insectes prolifèrent ont été précisés : les pneus, les vieilles voitures abandonnées, les pots à fleurs...

Les enfants retiendront les bons gestes et les réflexes à avoir : changer l'eau du pot à

fleurs régulièrement, ou implanter des grillages à fine maille sur le socle des citernes d'eau externe... ou encore se protéger des piqûres de moustiques, utiliser les moustiquaires, les sprays ou les crèmes anti-moustiques.

La municipalité prévoit d'ores et déjà de renouveler cette action en partenariat avec la DSDS.



Echanges entre les enfants et les agents de la DSDS

DOLLY Jean-Charles
pompiier volontaire
au centre de secours
du Gros-Morne



a réussi à l'examen de Chef de service sécurité incendie et d'assistance à personnes.

DOLLY Jean-Charles actuellement employé en qualité de chef d'équipe de sécurité incendie à l'aéroport Aimé CESAIRE a réussi à son examen. Il a suivi sa formation dans l'hexagone. Unique antillais de la promotion, il est classé parmi les dix premiers. Jean Charles remercie tous ceux qui ont contribué à sa réussite, particulièrement sa famille pour leur soutien. Félicitations et Bonne continuation.

MGPA **MUTUELLE**
GÉNÉRALE DE PRÉVOYANCE
ANTILLES

Ma Mutuelle bien-être

TEL : 0596 39 33 80

Conseil Municipal Junior

Christelle BOROT élue Maire Junior

Maire	BOROT Christelle
1er Adj	BRIOT-CLEORON Benoit-Xavier
2e Adj	ANGLIVIEL Laura
3e Ad	MOTHMORA Nathan
4e Adj	JEAN-PHILIPPE Emeline
5e Adj	FERRAND Etienne
6e Adj	EUGENE Claudia
7e Adj	LUCE Loïc
8e Adj	EMIDOF Lucie
9e Adj	HIERRON Lyvia
CM	ALSENA BELLE- RY Kévin
CM	DINTIMILLE Owa- lid
CM	BELLEMARE Claudine
CM	CARNIER Josué
CM	HOMAT Vincent
CM	EMICA Joé
CM	ARADE Lauriane
CM	LUCE Lyvia
CM	NEGOUAI Jérémy
CM	GUANNEL Nicolas
CM	JEAN-BAPTISTE Marie-Léa
CM	GOUYER Maurine
CM	BRENA Marc Lu- ciano
CM	JULIENNE Stella
CM	JEAN-PHILIPPE Josué
CM	XAVIER Sarah
CM	GUSTAVE Aurélie Astrid
CM	LATA Doris
CM	DOBAT Bradley
CM	PERCE-NEIGE Céline
CM	BELLEROPHON Janaky
CM	AGRICOLE Yohan
CM	HAPPPIO Mahina

Ce dimanche 28 juin, le Gros-Morne avait rendez-vous avec son histoire. Le premier maire junior de la ville a été investi de ses fonctions. Deux listes de candidatures : « Bougeons les choses pour avancer » conduite par Christelle BOROT et « Jeunes acteurs pour la nouvelle société gros mornaise » conduite par Benoit Xavier BRIOT CLEORON ont été présentés.

Le vendredi 19 juin 2009, les élections se sont déroulées au collège Euzhan Palcy et dans les écoles de quartier. 187 électeurs ont pris part au vote sur 201 inscrits.

Après le dépouillement, la liste « Bougeons les choses pour avancer » a obtenu 102 voix et celle de « Jeunes acteurs pour la nouvelle société gros mornaise » 80 voix. 5 bulletins nuls ou blancs ont été relevés. Finalement, la liste conduite par Christelle obtient 26 sièges et celle conduite par Benoit Xavier 7 sièges.

Au cours de la cérémonie d'investiture, Christelle BOROT a été élue maire junior du gros-morne

C'est le début de l'apprentissage pratique de la citoyenneté pour ces jeunes.

Un travail démocratique qui leur permettra de participer à la vie de leur commune. Ils pourront faire des propositions au Maire, représenter la Ville dans les cérémonies officielles et surtout faire remonter les besoins des jeunes.. le Conseil Municipal Junior est composé de trentetrois élus qui sont



installés pour deux ans.

Au cours de la cérémonie, le Maire Albert JEAN-ZEPHIRIN, assurant le rôle de pédagogue averti, s'est montré rassurant quant aux exigences des missions qui leur sont confiées. Il n'a pas caché l'intérêt tout particulier qu'il porte au « CMJ ». Il s'agit, pour lui de pérenniser un certain équilibre générationnel en favorisant le rapprochement entre les générations. « C'est le début d'une collaboration efficace entre les Conseillers Municipaux Juniors et Séniors » a-t-il conclu.

Les tintamarres du verre de bienvenue ont clôturé cette magnifique cérémonie.



Le courant porteur en ligne, une solution d'avenir Le Gros-Morne Commune pilote



Le Maire, Serge BIDOC élu délégué au SMEM et Victorien DRAME le président du SMEM

Le courant porteur en ligne (CPL) est une technologie qui permet la transmission d'informations numériques (voix, données, vidéo) sur l'infrastructure électrique. Ce lundi 6 juillet, le SMEM a organisé une conférence de presse en Mairie afin de présenter cette technologie au grand public.

Depuis près de deux ans, notre commune expérimente le CPL. il a fallu réaliser des réseaux informatiques dans les bâtiments communaux dépourvus d'infrastructures informatiques, partager des accès internet ou encore interconnecter des bâtiments communaux. Six liaisons ont été réalisées. La première distribue une connexion internet aux services installés dans l'immeuble NAZAIRE (restaurant scolaire). La seconde permet de partager une connexion internet entre les services des Sports et ALMS. Une autre permet de créer un réseau interne à la Bibliothèque municipale ; les dernières sont installées dans les écoles pour raccorder des bâtiments distants.

Monsieur LOE SACK SOE (technicien du SMEM) explique que le « CPL consiste à ajouter un signal haute fréquence (entre 1 et 30 MHz) à l'onde de 50 Hz qui véhicule l'énergie ». Cette technique permet comme le Wi-fi de

créer ou d'étendre un réseau local existant, partager un accès internet existant via les prises électriques et la mise en place de boîtiers spécifiques.

Cette technique peut fonctionner en « Indoor ». Solution accessible facilement au grand public. Son usage concerne les ha-

bitations ou les locaux privés. Elle peut aussi fonctionner en « outdoor », sur le réseau « EDF ». C'est le réseau public (EDF) qui sert à l'acheminement et aux transferts de données.

Monsieur DRAME (Président du SMEM) précise qu'il s'agit d'expérimentations qui permettent aux collectivités de réduire les frais de création ou d'extensions de réseaux, de faire des économies d'abonnement et d'interconnecter leurs différents bâtiments. Dans une solution plus globale, on peut imaginer que le SMEM puisse valoriser son réseau électrique en permettant de désenclaver certaines régions dépourvues de haut débit ou encore d'ouvrir et de renforcer l'offre existante. On peut imaginer que cette solution réglerait en partie le problème de débit et de couverture de l'internet en Martinique.



Présentation à la presse du Courant Porteur à la Mairie

Journée de l'offre sportive

Le service des sports de la Ville du Gros-Morne en partenariat avec les associations sportives organisent la journée de l'offre au sport le dimanche 13 septembre 2009 de 8h00 à 12h00.

L'occasion vous sera donnée de découvrir toutes les activités sportives pratiquées au Gros-Morne et d'y inscrire vos enfants ou vous-même.

Reprise des activités de l'AMFOTT

L'AMFOTT du Gros-Morne vous informe de la reprise en septembre des ateliers de vannerie, d'art-plastique, d'anglais, de piano, de guitare et de bien d'autres instruments.

Pour toutes informations complémentaires contactez l'AMFOTT au 06-96-31-78-34

Les intempéries du 05 Mai ont laissé des traces

Dès 5h00 du matin, le Pc de crise communal a été activé



Les pluies diluviennes qui se sont abattues sur la Martinique du 04 au 05 mai dernier ont fait de nombreux dégâts matériels et causé la mort de deux personnes (un samaritain et un spiritain). Si nous n'avons heureusement à déplorer aucune perte en vie humaine, la liste des dégâts recensés sur notre commune est impressionnante et presque aussi lourde que celle dressée après le passage du cyclone DEAN de 2007.

Dès 5 h 00 du matin le PC de crise communal sous l'autorité de Mr le Maire a été activé à l'Hôtel de Ville, afin de recueillir les informations provenant des équipes de secours et de la population.

Le mauvais temps a provoqué des glissements de terrain, des coulées de boue, des inondations...

De nombreux axes de circulation ont été rendus impraticables,

des routes et des ouvrages hydrauliques ont été emportés.

Concernant les particuliers, beaucoup de gros-mornais ont perdu suite aux inondations, leurs mobiliers, leurs appareils électroménagers et dans certains cas, leur habitation fruit de toute une vie de dure labeur. Les acteurs professionnels n'ont pas non plus été épargnés.

La gestion de la post crise s'est voulue avant tout efficace et a consisté à rétablir le plus tôt possible les axes de communication et à secourir les administrés en détresse.

Au plus fort de la crise six familles ont été provisoirement hébergées à la charge de la Collectivité à l'Hôtel « Les Alpinias » de Petite-Tracée. Si pour certains sinistrés la solidarité familiale a pleinement joué son rôle, pour tous les autres cas les services municipaux œuvrent en partenariat avec les services de l'Etat afin de parvenir au relogement décent de ces familles éprouvées.

On déplore en tout une dizaine de maisons totalement inhabitables, de nombreuses autres méritent des travaux de confortement.

Consciente de la gravité de la situation, la Municipalité a immédiatement dressé un bilan provisoire et provoquer une séance du Conseil Municipal afin de solliciter le classement de notre territoire en état de catastrophe naturelle.

L'objectif est d'obtenir des subventions de l'Etat et de permettre aux particuliers de se retourner vers leurs assurances, Dans le même temps, l'ensemble des déclarations reçues en Mairie

a été acheminé auprès de la Région et du Département en vue de permettre aux sinistrés de bénéficier des aides débloquées.

A ce jour, les travaux de réfection du Chemin de Duverger ainsi que le déblaiement du Chemin Habitation Olivier au quartier Croix-Girin qui a été financé à 75 % par le FEI (Fond exceptionnels d'investissement) sont achevés.

Un ordre de service concernant la réfection des chemins Lesséma et Birot sera très prochainement lancé. La réfection du chemin La Fraternité ne sera effective qu'une fois les travaux de réouverture de la RD3 bis effectués par le Département seront achevés.

Des études géotechniques et



hydrauliques seront lancées afin de permettre la reprise de différentes voies telles la Croisée de Maignan, les Chemins Clara Bullo, Rivière-Pomme, Rivière-Lézarde et Morne Courbaril.

Enfin une subvention de **TROIS CENT MILLES EUROS (300 000,00 €)** a été accordée à la Commune par le Conseil Régional. Cette somme sera intégralement affectée à la mise en œuvre du projet majeur de renforcement et d'élargissement de la voirie communale de Morne Congo.



Cyclone, séisme : Constituez vos kits de survie et d'urgence

Ils sont indispensables en Martinique !

Les catastrophes naturelles peuvent se produire à tout moment et ont souvent des conséquences dramatiques pour les populations. Il convient de chercher à nous informer pour mieux appréhender le fonctionnement des catastrophes naturelles car si nous sommes préparés les conséquences de ces catastrophes peuvent être minimisées.

Nous devons donc être vigilants et être capables de préparer nos familles à l'arrivée d'un tel phénomène.

Modèle de kit de survie

Choisissez un sac à la fois solide et léger (sac à dos, valise à roulette..) que vous placerez à un endroit facile d'accès (connu de tous les membres de la famille) et que vous pourrez aisément saisir si vous devez partir précipitamment. Rassemblez-y tous les articles personnels et les appareils nécessaires qui pourront vous être utiles durant et après une situation d'urgence.

Articles recommandés :

Les copies des documents importants placés dans une pochette étanche (contrats d'assurance, pièces d'identité avec photos, carte vitale, attestation de sécurité sociale ou CMU, complémentaire santé, justificatifs de domicile, livret de famille, certificat de mariage, titre de propriété)

Les doubles des clés de votre domicile et de votre véhicule
Les copies de vos cartes de

crédit et de retrait et une petite somme d'argent liquide

Des bouteilles d'eau et des aliments non périssables : barres énergétiques, fruits secs, biscuits secs, conserves (dans ce cas n'oubliez pas l'ouvre boîte!)

Des articles d'hygiène personnelle

Une lampe de poche, une radio AM/FM à piles ou à manivelle et des piles neuves

Un téléphone portable

Une trousse de premiers soins



et les médicaments utilisés par la famille (copier une ordonnance sur laquelle figurent les posologies)

Des chaussures solides et confortables, une couverture, des vêtements de pluie

Un carnet et des stylos

Jeux et jouets (surtout s'il y a des enfants), jeux de cartes, mots croisés

Des tablettes de purification d'eau

Un aérosol anti-crevaison pour pneus

Des gants, un sifflet, une corde

Modèle de kit d'urgence

Le kit d'urgence a pour vocation de conserver à la famille une autonomie de 72 heures (3 jours). Placez les différents ar-

ticles dans un grand sac ou une valise que vous entreposerez dans un placard accessible. Informer les membres de la famille que ces provisions ne sont utilisables qu'en situation d'urgence.

Articles recommandés :

Quatre (4) litres environ d'eau potable par personnes et par jour

Des aliments non périssables : barres énergétiques, fruits secs, biscuits secs, conserves prêtes à l'emploi (dans ce cas n'oubliez pas l'ouvre boîte!)

Une lampe de poche, des bougies, des allumettes, une radio AM/FM à piles ou à manivelle et des piles neuves

Une trousse de premiers soins et les médicaments utilisés par la famille (copier une ordonnance sur laquelle figurent les posologies, batterie, oxygène

Des couvertures

Des articles d'hygiène personnelle

Sacs poubelles

Un téléphone portable

Jeux et jouets (surtout s'il y a des enfants), jeux de cartes, mots croisés

Des tablettes de purification d'eau

Des gants, un sifflet ou une clochette, une corde

Nourriture et supplément d'eau pour les animaux domestiques

Vérifier les dates de péremption du contenu des kits au moins deux fois par an.

N.B : Pour tout ceux qui seraient intéressés, il convient de signaler, qu'il existe sur le marché des sociétés qui commercialisent des produits similaires dont la composition varie selon les scénarii envisagés.

Vive le « Koudmen »

« Léritaj nou pa pèd »



Ouf ! Les voitures peuvent enfin sortir...

Au début du mois de mai, de violentes pluies se sont abattues sur l'île causant de nombreux dégâts, notamment au Gros-Morne. Dans un même élan, les riverains se sont armés de pelles, tronçonneuses et brouettes pour venir en aide à leurs voisins sinis-

verains sinistrés.

A Croix-Girin, un glissement de terrain a iso-



lé une dizaine de familles. Après l'accord des propriétaires des terrains, les riverains, les agents des services techniques et le Maire se sont donné rendez-vous un samedi matin. Le chef de brigade de la gendarmerie du Gros-Morne coordonnait les opéra-

tions. Les engins ont tracé la route qui a été confortée avec de la caillasse. Un pont a été construit avec des planches de bois posées sur

Solidarité 22 Mé gwo-mon

des poutres métalliques, ce qui a permis de sortir les véhicules. En fin de matinée, la mission était accomplie et

les habitants de Croix-Girin étaient soulagés.

Cette année, le thème de la commémoration du 22 mai était la solidarité.

Les associations Tambou-Kika, l'ACSEF en partena-

nariat avec la municipalité ont mis l'accent sur la solidarité par soutien aux personnes sinistrées lors des pluies diluviennes du mois de mai.

La manifestation a débuté à sept heures par la marche de la solidarité, en hommage aux sinistrés du Gros-Morne et de la Martinique. Après avoir par-

couru les plus beaux sites de la commune, les marcheurs ont été accueillis sur la place René Maran au « son des mornes » « Tambou épi ti-bwa » donnaient le rythme aux danseurs de bèlè de l'ACSEF.

Le Koudmen était le clou de cette manifestation. C'est au son de tambour, que les volontaires se sont dirigés vers le quartier «La vierge ». Là encore, un glissement de terrain empêchait un riverain d'accéder à son domicile. Une action collégiale dans la pure tradition de la solidarité martiniquaise, dans laquelle il était presque impossible de distinguer les élus, le personnel municipal, la famille qui travaillent « men dan men » pour dégager l'accès à cette propriété. Sueur et fatigue ont sonné la fin des travaux avec la satisfaction d'avoir aidé cette famille enclavée. Le koudmen s'est terminé autour d'un repas convivial.



trés. Deux grands « koudmen » ont été organisés sur le territoire pour venir en aide aux familles sinistrées ce qui a permis de désenclaver les ri-



Bèlè à la Place René Maran

Rencontre des personnes sinistrées avec des experts

Utile et efficace !



Le Samedi 04 juillet, le Maire et son équipe ont organisé une réunion d'information et d'échange sur les conséquences des intempéries du 05 mai 2009. Le but de la réunion était de permettre aux familles sinistrées d'avoir des informations utiles sur les consignes et la marche à suivre en matière de construction, les normes et les prescriptions à respecter en ma-

tière d'urbanisme. Des experts chargés d'accompagner les personnes assurées étaient aussi présents, pour apporter des informations utiles concernant le montage efficace du dossier de recours aux assurances.

Le Maire rappelle les difficultés que peuvent rencontrer les administrés pour être remboursés et informe que suite au cyclone « Dean » certains administrés ne sont toujours pas indemnisés. De nombreuses questions ont été

posées : fragilisation des constructions due au non respect de certaines règles, sort de certaines maisons à Birot...

Cette première rencontre a été fort utile. Elle a permis de faire le point et d'apporter des éclaircissements sur les démarches et procédures à mettre en œuvre pour sécuriser nos vies. Prochainement, la municipalité informera sur l'évolution des différents dossiers.



Les experts ont répondu aux interrogations des personnes sinistrées

Comité de Quartiers

Mise en place du Comité du Glotin



Les premiers représentants du Comité de quartier du Glotin

Le samedi 11 juillet à 15h00, le Comité de Quartier du Glotin a été installé. Le Maire et son équipe municipale en présence de la Maire Junior ont officiellement présenté la liste des représentants de ce comité au public. Pour toutes informations et candidature éventuelle, contactez la Cellule Démocratie Participative au 0596-67-50-11.



90.1 mhz
Radio Intertropical

13 rue Schœlcher 97213 GROS-MORNE

tel : 05-96-67-83-87

Fax : 05-96-67-58-55



Election Miss

Gros-Morne 2009

Jacynthia BILLARD
a gagné



Pour la deuxième fois, le Vendredi 3 juillet 2009, l'association Fey Bois d'inde organisait l'élection de Miss Gros-Morne au Hall des sports. Une dizaine de candidates rivalisaient de beauté, de charme et d'élégance devant un public venu en nombre. Sur scène, les dix candidates se sont présentées et ont défilé : tenues traditionnelles, maillots de bain et merveille des tenues de soirée.

Qui va succéder à Indra COUTTA, Miss Gros-Morne 2008 ? le suspense est entier... Dany BLAMEBLE, Président du Jury, a enfin annoncé les résultats :

Noëlla TABAR première dauphine et Valérie DARIBO deuxième dauphine.

C'est avec une véritable ovation que le public accueille la miss Gros-Morne 2009 : la ravissante et élégante Jacynthia BILLARD, âgée de 18 ans, a été élue avec 210 points.

Heureuse, les yeux remplis de larmes, Jacynthia a reçu l'écharpe par le Maire de la Ville.

Jacynthia représentera la Ville du Gros-Morne lors de l'élection de Miss Martinique. Nous lui souhaitons bonne chance !

13^{ème} Edition de la Fête des plantes

Le rendez-vous des passionnés était à Saint-Etienne



Le samedi 20 et le dimanche 21 juin, l'office de tourisme, en partenariat avec la Ville du Gros-Morne, a organisé la 13^{ème} édition de la Fête des plantes à l'habitation Saint-Etienne. Malgré la pluie incessante, les visiteurs et les passionnés étaient au rendez-vous et ont visité la cinquantaine de stands présents sur le site.

Cette année, le thème retenu était : l'Alpinia.

Originaire de Chine, l'Alpinia est une plante vivace de la famille des Zingibéracées qui peut atteindre 3 à 4 mètres de haut. Elle est appelée en créole lavande rouge (lavand wouj). Elle comprend plus de 400 espèces.

Les passionnés ou les simples curieux ont été ravis de la grande diversité de plantes médicinales, d'arbres fruitiers, de fleurs... Les traditionnels « remèdes » étaient aussi au rendez-vous. Les vertus des remèdes de nos Grand-mères sont enfin reconnues et sont de plus en plus recherchées.

Pour clôturer la manifestation, un concours d'art floral a été organisé afin de choisir la plus éblouissante des compositions florales. A l'année prochaine !



Le stand de l'office de tourisme du Gros-Morne

14 JUILLET 2009

Journée des Associations du Gros-Morne



effet un nouveau concept ! Cette nouvelle approche a été travaillée en commission fête et cérémonie en présence des élus et des associations de la commune. Après plusieurs séances de travail, un programme d'animation pour la période des grandes vacances « gwo mon vakans » émergeait intégrant la fête des associations du 14 juillet. Cette journée a permis aux associations de rayonner et d'animer leur commune, à la grande satisfaction de la population qui s'était déplacée.

Pour cette première, madame la sous Préfète de la Trinité, était présente et a salué la dynamique et l'investissement des associations du Gros-Morne, garantes de la cohésion sociale de notre territoire.

Cette année, le programme des festivités du 14 juillet 2009 a connu un succès malgré les difficultés budgétaires. Force de la volonté des associations d'animer la Ville, la population pourra tout de même profiter des animations mises en place en juillet et août sur territoire. C'est en



Rencontres culturelles

Spectacles Théâtrales, cinéma...



relief un pan de notre mémoire collective. Le public a beaucoup apprécié la représentation et en a réclamé d'autres.

Quinze jours plus tard, le public était de nouveau convié à assister à une repré-

affrontements, solidarité... les deux Vieux, à travers leurs propos, voyageant dans la caraïbe et font défiler un passé poignant empreint de quelques gouttes d'aigreur. Encore une réussite, pour cette initiative. Nous attendons d'ores et déjà plus de papas l'année prochaine.

L'histoire sur toile Blanche

Fête des Mères, fête des Pères, spectacle de fin d'année... Au Gros-Morne, le mois de juin était au rythme des représentations scéniques. En live ou projetés sur une toile blanche, pas moins de 4 spectacles ont été joués.

A l'occasion de la fête des Mères, La Ville

L'histoire ou « makrélaj gran moun »

du Gros-Morne et la Bibliothèque Municipale ont invité les mamans à assister à « mémoire d'îles ».

Cette pièce, mise en scène par José EXILIS et jouée par Catherine CESAIRE et Suzy SINGA, a plongé les mamans gros-mornaises dans les souvenirs d'antan de notre Martinique.

Une rose était offerte à toutes les mamans, symbole de leur beauté, de notre amour et de notre respect pour elles... Les rideaux s'ouvrent ! Le public, nombreux, est plongé dans une nuit tropicale. Deux « grandes personnes » sont assises sous une véranda. Ces deux demi-sœurs vont remonter le temps à travers les anecdotes de leurs vies. Pendant plus d'une heure, « Aurore » et « Hermance » entraînent les spectateurs dans leurs histoires qui tantôt sont croustillantes ou douloureuses, tantôt nostalgiques et joyeuses. La pièce au détour de l'humour et des non-dits met en

Wopso ! Les papas ne se sont pas oubliés

sensation de « WOPSO ». José EXILIS est aussi le metteur en scène de cette pièce. Elle a été jouée par Charles LERANDY et Émile PELTI. Les textes de Marius GOTTIN nous entraînent dans le hall de l'aérogare ; où Fulbert et Auguste attendent l'heure de départ de leur avion.



La salle d'embarquement devient, elle-même, une vraie scène. Discussions,

Pour continuer sur cette lancée et offrir aux gros-mornais des moments alliant la culture à notre histoire, le vendredi 19 juin, la Ville proposait la projection du film « Alier » sur la place des fêtes. Plus de 260 personnes se sont déplacées pour assister à cette projection. Le film de Guy DESLAURIERS, écrit par Patrick CHAMOISEAU retrace la vie et le combat d'André ALIKER. L'histoire de ce journaliste martiniquais, gérant et rédacteur en chef du journal « Justice », interpelle.

Dans le cadre du projet culturel de la Ville, un véritable club-vidéo-culturel sera mis en place. L'objectif est de proposer aux spectateurs de la commune, des films d'auteurs, des œuvres « confidentielles » et des films grand public. Les projections auront lieu soit sur la place des fêtes, soit à la bibliothèque. Ne ratez surtout pas le prochain rendez-vous !

La ville travaille pour vous ...



Une campagne de mise en sécurité du réseau routier a été réalisée dans les quartiers. Il s'agissait d'élaguer les arbres ou encore de réduire les imperfections des voies. A cette occasion, nos équipes et le matériel d'intervention ont été très sollicités afin d'effectuer ces travaux mais aussi de répondre aux demandes spécifiques des administrés suite aux conséquences de la période pluvieuse. Les agents avaient pour mission

de sécuriser certaines habitations proches des axes routiers qui étaient rendues vulnérables soit à cause des eaux de caniveaux, soit à cause d'arbres proches de la route qui menaçaient de tomber sur ces maisons. L'amélioration de l'éclairage public a été aussi une priorité. Plus d'une trentaine de lampes ont été posées ou redéployées. En effet, des lampes faisant doublon dans certaines zones, ont été déposées et reposées ailleurs.

Dans des moments très difficiles, un grand « woulo » bravo pour ces agents .



La RD3bis est praticable ...

Le nouvel ouvrage hydraulique est bientôt terminé



Lors des intempéries du 05 mai 2009, l'affaissement du pont de Petite Lézarde, laissant à la vue un trou béant, constituait l'un des plus spectaculaires et graves sinistres que l'on recensait au niveau des infrastructures du Gros-Morne. Le Conseil Général, immédiatement informé de ces dégâts, a fermé la RD3bis à toute circulation et lancé les études d'un ouvrage réparant le franchissement de la rivière. Au

cours des 2 mois de fermeture de cette voie, la situation constituait un réel handicap tant pour les habitants, entreprises du quartier que les automobilistes du Gros-Morne et des communes voisines de plus en plus nombreux à emprunter ce raccourci en direction du Lamentin. Les déviations du trafic sur les voies communales (rue « mangots mouches », chemin Légares, Trou la Guerre,..), insuffisamment calibrées pour les camions, porte conteneurs, engin utilitaires,..., généraient des difficultés quotidiennes supplémentaires aux riverains. Ces derniers ont exprimé leurs inquiétudes au Maire et au Conseiller général lors d'une rencontre le 14 juin. Celui-ci a informé les habitants de ses démarches auprès des services de la DDST, ses demandes de travaux en urgence et le besoin de modernisation de la RD3 bis. On a noté l'ouverture du chantier dans la semaine du 22 juin à l'issue des études techniques, de la mise en place d'un budget travaux de 280.000€ et du choix d'une entreprise. Aujourd'hui, après quelques semaines de travaux la route a été réparée et la circulation rétablie à la plus grande satisfaction de tous.



**Réseau Virtuel,
Informations réelles !**

Bientôt ...

Espace réservé aux conseillers n'appartenant pas à la majorité

Section sportive du Collège Euzhan PALCY

Palmarès de la section Basket

La section sportive BASKET du collège Euzhan Palcy est née en septembre 2008. Sa vocation : permettre aux jeunes de 6^{ème} et de 5^{ème} les plus motivés par le basket de pouvoir s'épanouir en menant en parallèle leur scolarité et une activité sportive dont la finalité est la compétition. Elle est la suite logique des actions d'accompagnement éducatif effectuées au sein de 3 écoles de la commune (Bois Joli, Dumaine et Mixte C)

Pour cette 1^{ère} année, les résultats sont très encourageants, puisque 18 jeunes ont participé avec assidui-

té aux entraînements.
P A L M A R E S
I N D I V I D U E L

Deux jeunes faisaient parti de la sélection de district (Ludovic KADER et Dylan PALCY).

2 filles étaient membres de la sélection de MARTINIQUE, via le partenariat établi avec le club du GROS MORNE : l'Aigle Noir ; Il s'agit de Linda MURTE et Nathanaëlle DAMBO ; à ce titre, elles ont participé au tournoi international de Saint Roman où 6 pays étaient représentés. Leur brillante prestation leur permet-

tant d'être recrutées sur le pôle espoir de la MARTINIQUE, véritable reconnaissance du travail effectué.

P A L M A R E S
COLLECTIF

L'équipe des benjamins est éliminée en 1/2 finale académique 18 à 24 face au futur champion.

L'équipe benjamine est finaliste académique perdant avec les honneurs : 16 à 14



Numéros utiles

Mairie du GROS MORNE

Standard	05.96.67.50.11
Urbanisme	05.96.67.61.58
Service Communication	05.96 67.90.19
Cyberbase	05.96 67.59.13
Police Municipale	05.96.68.31.96
Agent en charge de la sécurité (ACMO)	05.96. 67.69.29
Service Education	05.96.67.52.15
Services Techniques	05.96.67.85.55
Prévention de la Délinquance	05.96.67.70.71
Bibliothèque	05.96.67.89.22
Service des Sports	05.96.67.56.78
Crèche de Rivière-Lézarde	05.96.67.50.87
C.C.A.S	05.96.67.90.20

Médecins généralistes

CLEORON Max	05.96.67.67.27
DEBADJI Jean-Marie	05.96.67.53.25
JULIEN Philippe	05.96.67.53.25
RUBECK-MUTZ Dominique	05.96.67.72.23
TURQUIN-TRAORE Nicole	05.96.69.80.77
VITAUUX Sandrine	05.96. 67.72.23

Urgences

Sapeurs-pompiers	05.96.67.90.18 ou 18
Gendarmerie	05.96.67.80.63 ou 17
S.A.M.U	15 ou 112
S.A.M.U Social	115